

25 mai 1978

Visite de M. Kou Mou

Réunion de travail au Bernerhof sous la présidence

de M. le Conseiller fédéral F. Honegger

le vendredi 12 mai 1978

---

L'ordre du jour de cette réunion de travail prévoyait

- une allocution de bienvenue de M. Honegger
- une réponse de M. Kou Mou <sup>1)</sup>
- un exposé de M. Honegger sur la situation économique suisse
- un exposé de M. Kou Mou sur la situation économique en République populaire de Chine
- une discussion sur les échanges bilatéraux sino-suisse
- diverses questions

L'allocution de bienvenue de M. Honegger est jointe à la présente note. Le dossier préparé à l'intention de M. Honegger contenait encore

- des données de base sur la situation économique suisse
- une note renfermant des suggestions de questions sur la situation économique en Chine
- une note sur les relations économiques bilatérales
- une note avec des suggestions de questions relatives à nos relations bilatérales
- une note sur les grands développements de l'économie chinoise de 1949 à nos jours
- une note sur la visite de M. Kou Mou en France (visite qui a précédé l'arrivée en Suisse du Vice-premier ministre chinois)
- un glossaire de quelques slogans en vogue en Chine.

---

1) M. Kou Mou s'est toujours exprimé librement sans note de référence.

### Situation économique en RPC

M. Kou Mou dans sa description de la situation économique en Chine s'est essentiellement référé au rapport du premier ministre Hua Kuo-feng sur les activités du gouvernement, rapport présenté par Hua à la cinquième assemblée populaire nationale.

Ce rapport, a déclaré M. Kou Mou, s'adressait tant au peuple chinois qu'au monde tout entier. Il rendait ainsi public les objectifs de développement économique que s'étaient fixés à court et à long terme le gouvernement chinois.

La Chine a décidé de procéder aux "quatre modernisations" <sup>1)</sup> soit la modernisation de l'agriculture, de l'industrie, de la défense nationale, des sciences et de la technique. La politique poursuivie par le gouvernement chinois (le conseil des affaires d'Etat) consiste à porter l'économie chinoise au premier rang des pays avancés du monde. Le plan fixé par les autorités chinoises à court terme (plan décennal 1976 - 1985) prévoit également toute une série de tâches que s'est assignées le gouvernement chinois et qui doivent être réalisées d'ici 1985. Dans ce plan, deux priorités ont été fixées: produire 400 mio de tonnes de céréales et 60 mio de tonnes d'acier d'ici la moitié de la prochaine décennie.

Le développement économique de la RPC obéira aux principes d'indépendance, d'autonomie et de confiance en soi-même (proclamés par le président Mao Tsé-toung dont le nom n'a jamais été mentionné par M. Kou Mou). Le respect de ces principes n'exclut pas une ouverture de la Chine vers l'extérieur mais le commerce extérieur de la RPC se développera en fonction des capacités de paiements de la Chine. L'intérêt des Chinois se portera essentiellement sur les technologies de pointe.

M. Kou Mou rend bien sûr responsable la "bande des quatre" des déboires qu'a connus la RPC dans son développement économique en 1976. Il ne fait d'ailleurs même pas allusion aux

---

<sup>1)</sup> C'est Chou En-lai, qui a, le premier, évoqué déjà en 1964, ces quatre modernisations mais ce slogan n'a été largement diffusé qu'en 1975 lors de la 4ème assemblée nationale populaire.

tremblements de terre de 1976. Mais, depuis l'écrasement de la "bande des quatre" (automne 1976), la situation économique chinoise s'est notablement améliorée. En 1977, le taux prévu d'accroissement de la production industrielle (en valeur) était de 8 % mais le résultat final fut de 14 %. Cette année, au cours du premier trimestre, les résultats ont dépassé les prévisions et il est dès lors fort probable que le plan annuel sera largement rempli en 1978. Les priorités que s'est fixées le gouvernement à long terme prévoient en premier lieu le développement de l'agriculture, suivent ensuite l'industrie légère et enfin l'industrie lourde.

La Chine doit nourrir et vêtir plus de 800<sup>1)</sup> mio d'habitants. C'est le problème no 1 des autorités chinoises. Dans ces deux domaines aucune aide ne viendra de l'étranger. Le principal effort portera sur l'agriculture. Le plan agricole (sur 10 ans) jette les bases d'un développement solide de l'agriculture: le taux de mécanisation des principales activités agricoles sera porté à 85 % et la valeur globale de la production agricole augmentera chaque année de 4 à 5 %. Cet effort n'est possible que si l'on recourt à des procédés modernes de culture. La Chine manque d'engrais chimique. Elle doit donc construire des usines, mais avant que ces usines entrent en fonction, il lui faudra se procurer des engrais à l'étranger. La Suisse pourrait fournir les engrais qui manquent actuellement à la Chine. Le niveau de mécanisation insuffisant oblige aussi les Chinois à importer des machines agricoles de l'étranger notamment les machines spéciales et celles de grandes dimensions qu'elle n'est pas en mesure de fabriquer. Pour vêtir une population de 800 mio d'habitants, il est nécessaire de développer l'industrie du coton mais au delà des possibilités existantes de production du coton, il faut recourir aux fibres synthétiques et à divers autres produits chimiques. Là aussi, la Suisse dispose d'une expérience

---

1) Aucun recensement n'a eu lieu ces dernières années - l'administration a trop à faire pour penser à recenser la population - . M. Kou Mou affirme cependant qu'il faut compter avec plus de 800 mio de Chinois.

avancée qui intéresse les autorités compétentes chinoises. Enfin, en ce qui concerne l'industrie lourde, la Chine qui dispose de grandes ressources n'a pas les moyens d'augmenter leur exploitation au taux envisagé sans recourir aux techniques d'exploitation de pointe étrangères. La Chine doit également développer sa capacité énergétique dans le secteur électrique. Elle est à cet égard très intéressée par les expériences faites en Suisse. D'ici 2 à 3 ans, la Chine envisage d'accroître chaque année sa production d'électricité de 5 mio de kw. La RPC s'intéresse notamment à de grands équipements pour la production d'électricité, à des centrales produisant 600 mille kw. M. Honegger précise, à ce propos, qu'il a été informé des contacts établis par Sulzer avec les autorités compétentes chinoises et que du côté du gouvernement suisse on serait particulièrement heureux que les négociations en cours évoluent favorablement.

A côté de ces priorités, la Chine doit penser à développer et moderniser son infrastructure en matière de transport, de communications et d'aménagement portuaires. Dans ce domaine également son développement dépend des expériences avancées faites à l'étranger.

Faisant immédiatement écho aux paroles de M. Kou Mou relatives aux grands besoins d'équipement de la Chine, M. Honegger précise que les entreprises suisses ont particulièrement désireuses de renforcer leurs liens avec la Chine (éventuellement même de coopérer - le mot "coopération" a aussi été utilisé par M. Kou Mou) notamment dans les secteurs où la Suisse dispose d'une large expérience en particulier dans le domaine des produits chimiques et pharmaceutiques, les insecticides, les machines, les machines-outils, les appareils et instruments de précision, les turbines et les montres.

Echanges bilatéraux

Les deux parties se sont félicitées (sans entrer dans le détail) de l'évolution des échanges économiques entre les deux pays.

M. Honegger a toutefois constaté que ces échanges sont très limités par rapport à l'ensemble des besoins chinois et il voit de très grandes possibilités en raison de la complémentarité des deux économies et spécialement du développement très poussé de certaines technologies en Suisse.

M. Kou Mou reste assez vague sur les intentions chinoises. Nous devons d'abord nous rendre compte, de visu, des possibilités de l'économie suisse. Nous prendrons ensuite des décisions.

M. Honegger saisit ensuite l'occasion de la présence de M. Kou Mou pour obtenir des précisions sur le programme de développement que veut poursuivre la Chine ces prochaines années. Il s'enquiert ainsi des moyens que le gouvernement chinois mettra en oeuvre pour renforcer la coopération scientifique et technique avec les pays développés. M. Kou Mou répond qu'à son avis le moyen le plus efficace consiste à multiplier les échanges de délégations techniques afin de mieux se connaître.

M. Honegger demande ensuite si les récents accords économiques conclus avec le Japon (16 février 1978) et la Communauté (3 avril 1978) vont influencer le courant normal des échanges de la RPC avec ses partenaires traditionnels. M. Kou Mou répond que beaucoup de pays se sont inquiétés des effets des nouveaux accords mais il assure toutefois son interlocuteur que les nouvelles relations économiques tant avec le Japon qu'avec les CE n'influenceront pas les échanges de la Chine avec les autres pays amis.

M. Honegger aborde enfin le problème des relations Nord-Sud et de l'attitude de la Chine face aux pays du tiers monde. M. Kou Mou, rappelant que la Chine fait partie, elle-même, du tiers monde, son aide aux pays en développement est donc limitée. L'aide chinoise n'est toutefois assortie d'aucune condition. L'aide chinoise n'est qu'une aide d'appoint. Les pays du tiers monde doivent apprendre à compter sur leurs propres forces sur la base du principe de l'indépendance.

M. Kou Mou s'est montré très satisfait de cette première prise de contact officielle et des explications qui lui ont été fournies par M. Honegger. Il a souhaité pouvoir revoir le Chef du Département de l'économie publique à la fin de son séjour en Suisse pour faire le point final de sa visite en Suisse.

Il a été donc décidé d'organiser, le jeudi 18 mai, un petit déjeuner de travail auquel participeraient notamment M. Kou Mou et M. Honegger.

1 annexe